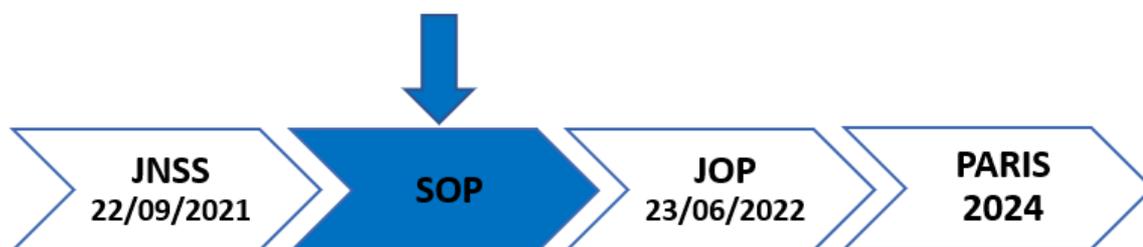


« Génération 2024 »

Semaine Olympique et Paralympique (SOP)

**THEMATIQUE : LE SPORT POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT
DU 24 AU 29 JANVIER 2022**



Semaine dédiée à la promotion de la pratique sportive (santé et bien-être) chez les jeunes et à la mobilisation de la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives.

Cette Semaine olympique et paralympique permet :

- d'utiliser le sport comme outil pédagogique dans les enseignements (maths, SVT, anglais, arts plastiques, EMC,...) ;
- de sensibiliser aux valeurs de l'olympisme en mobilisant les outils éducatifs et ludiques mis à disposition ;
- de faire découvrir les disciplines olympiques et paralympiques aux élèves en collaboration avec le mouvement sportif, organisation d'ateliers de pratique sportive ;
- de changer le regard des plus jeunes sur le handicap en s'appuyant sur la découverte des para-sports et en intégrant des rencontres sportives de para-sports ou partagées ;
- d'éveiller les jeunes à l'engagement bénévole.

Propositions

Au cours de la SOP, et pour toutes les écoles, il sera possible de :

► Consacrer un temps quotidien (ex : 1h) au cours de la semaine à une activité physique et sportive régulière et/ou à un travail sur les valeurs de l'olympisme (aspects culturels et historiques, valeurs véhiculées) dans le cadre de l'enseignement de l'EPS, en lien avec les JO, accompagné ou pas par un partenaire => [consultez le guide de la SOP pour notamment une idée de menu d'activités sur la semaine.](#)

► Consacrer un temps durant la semaine à l'éducation au développement durable grâce, entre autres, à la ressource pédagogique [« Les clés USEP d'une EDD »](#) ainsi qu'au documentaire [« Le grand saphir »](#) (qui sera mis à disposition des écoles).

► Participer au projet USEP « Tous à Pékin » : des propositions de pratiques sportives "connectées" aux JOP d'hiver de Pékin qui auront lieu du 4 au 20 février 2022.

=> tous les détails seront envoyés dans un mail aux écoles.

► Contacter les communes ou collectivités labellisées « Terre de Jeux » pour définir une action conjointe et/ou complémentaire (si votre école bénéficie par exemple de l'intervention d'ETAPS, les activités peuvent être adaptées avec une sensibilisation à l'Olympisme et/ou au développement durable).

Au cours de la SOP, et UNIQUEMENT pour les écoles labellisées, il sera possible de :

► **Organiser au sein de l'école un ciné débat avec un intervenant** (plusieurs films proposés en lien avec une thématique sportive, notamment « La couleur de la victoire » disponible gratuitement tout l'année pour les écoles affiliées à l'USEP).

Un mail spécifique sera adressé aux écoles concernées.

► **Solliciter la venue d'un sportif de haut niveau au cours de cette semaine**

Contact => CDOS Vienne : sebastienchauvet@franceolympique.com

[Comment préparer la venue d'un athlète ?](#)

► En lien avec la création par le CDOS d'une **recyclerie sportive, s'inscrire sur un projet autour de l'EDD** en recevant du matériel sportif récupéré par les clubs/comités auprès du grand public, avec une **intervention du CDOS, au cours de l'année, au sein des classes labellisées, pour l'appropriation de mallettes pédagogiques autour du développement durable.**

► Bénéficier d'une **initiation à des activités handisport/sport adapté** avec le comité USEP et/ou le comité de sport adapté.

Inscrire votre action :

Afin de recenser l'ensemble des actions réalisées sur le territoire durant la SOP, merci de vous rendre sur [la plateforme dédiée](#) sur laquelle vous devrez créer votre compte, puis [inscrire votre action](#).

Si vous inscrivez votre action avant le 3 janvier vous pourrez recevoir dans votre école un kit de communication.

Le délégué départemental USEP peut vous accompagner pour inscrire votre action, n'hésitez pas à le contacter et à lui faire un retour de vos actions mises en place durant la semaine (usep@laligue86.org).

Le label Génération 2024 :



Pourquoi faire labelliser son école ?

L'obtention du label vient encourager et reconnaître la volonté de développer la pratique sportive au bénéfice de vos élèves.

- Développer des projets structurants avec le mouvement sportif du territoire (clubs, sportifs, structures...)

Exemples d'actions potentielles :

- Interventions (et/ou correspondance) d'un sportif ou d'une équipe "de haut niveau" (ou emblématique au niveau local, remarquable de par son parcours,...),
- Organisation d'une sortie/d'un voyage scolaire à thème sur un événement sportif, ou pour découvrir un site Olympique ou une structure désignée Centre de Préparation aux Jeux (dans la Vienne : le CREPS, Grand Poitiers et l'Arena Futuroscope) avec éventuellement une rencontre avec des délégations étrangères.

- Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques (JNSS fin septembre, SOP fin janvier/début février, JOP le 23 juin)

Sous la forme d'actions internes à l'école, ou en collaboration avec les écoles de proximité et votre collège de secteur, ou bien en participant aux actions proposées régulièrement par les partenaires du label (DSDEN, USEP, mouvement sportif piloté par le CDOS), cela sera l'occasion d'impliquer tous les élèves autour d'un projet fédérateur et de développer leur culture Olympique.

Comment labelliser son école ?

Les écoles volontaires doivent déposer un dossier auprès du Rectorat avant le mois d'avril.
Le label est accordé pour une durée minimum de trois ans par un comité de pilotage académique.

La procédure est désormais à réaliser uniquement sous forme numérique [via l'application suivante](#).

L'USEP est partenaire privilégié de la DSDEN pour développer le label.

Le cahier des charges mentionne d'ailleurs l'obligation pour les écoles labellisées de respecter les horaires d'EPS prévus dans les programmes et de disposer d'une association sportive adhérente à l'USEP (à minima des classes affiliées).

Nous vous invitons ainsi à prendre contact auprès de votre conseiller pédagogique EPS de circonscription ou bien du délégué départemental USEP qui peuvent vous accompagner pour le montage du dossier.

Ressources :

- [CNOSF](#)
- [Plateforme Génération 2024](#)